

et les autres?



LE JOURNAL DE LA FONDATION ABBÉ PIERRE

Abbé Pierre
+

Copropriétés dégradées : **sortir du piège**



© Seb. Godfrey



© Seb / Condofroy

page 8

■ Copropriétés dégradées : sortir du piège



© DR

page 13

■ Pascal Beudet et Hervé Chevreau

pages 4/7

AGIR AU QUOTIDIEN

pages 8/12

COPROPRIÉTÉS DÉGRADÉES : SORTIR DU PIÈGE

page 13

PASCAL BEAUDET, MAIRE D'AUBERVILLIERS ET HERVÉ CHEVREAU, MAIRE DÉPINAY-SUR-SEINE : LES VILLES VEULENT PLUS DE MOYENS POUR LUTTER CONTRE LE MAL-LOGEMENT

page 14

UN TRAVAIL = UN TOIT, C'EST FINI !

pages 16/17

LE MONDE DU LOGEMENT

pages 18/19

AGIR ENSEMBLE

page 20

L'abbé Pierre : « Faire de nouveaux choix de civilisation »



© Seb / Condofroy

page 14

■ Un travail = un toit, c'est fini !



© FAP

page 20

■ L'abbé Pierre : « Faire de nouveaux choix de civilisation »

l'édito du président

Garder l'espoir

Les belles journées d'été ne m'empêchent pas d'être soucieux.

À la radio, à la télévision, les nouvelles concernant le logement sont inquiétantes.

Loyers exorbitants, charges qui réduisent toujours plus le reste-à-vivre des familles les plus modestes et des plus précaires (jeunes et personnes âgées notamment), dégradation des conditions de vie et de logement... Où va-t-on ?

Faut-il plus de familles dans la rue pour agir ?

À quand les décrets d'application de la loi Alur ?

À tout cela s'ajoutent les récents verdicts des urnes qui obligent la Fondation à poursuivre plus que jamais son combat pour une société plus juste et plus solidaire.

Aux jeunes que la Fondation rencontre tout l'été pendant sa tournée Abbé Road, j'adresse ce message militant et citoyen : combattons ensemble les inégalités et l'injustice, sans favoriser les extrêmes.

Raymond Etienne

Président de la Fondation Abbé Pierre



© Seb. I. Gaudfray

■ 60 ans après... À l'île de La Réunion



© DR

Pour marquer les 60 ans de l'Appel de l'abbé Pierre, à l'initiative de l'Agence régionale de la Fondation, 300 personnes ont formé une chaîne humaine sur le vélodrome de Champ-Fleuri à Saint-Denis. Pour l'occasion, il a été rebaptisé "Place des Sans-Voies". «*Entre, dors, mange, reprends espoir, ici on t'aime*», ces mots prononcés le 1^{er} février 1954 par l'Abbé, ont été repris par les participants dont certains fréquentent les quatre Boutiques Solidarité de l'île. Dans ce département d'Outre-mer, où 42% de la population vit sous le seuil de pauvreté, la Fondation a ainsi réaffirmé sa volonté de lutter contre toutes formes d'exclusion.

"Et les autres ?" est édité par la **Fondation Abbé Pierre** pour le Logement des Défavorisés : 3-5, rue de Romainville - 75019

Paris - Tél. : 01 55 56 37 45 - www.fondation-abbe-pierre.fr ISSN : N° 1245-3420. Publication trimestrielle

Commission paritaire n° 0518 H89713. Abonnement annuel : 4 €, prix au numéro : 1 €. - **Service Donateurs** : 01 55 56 37 25

Président : Raymond Etienne. Directeur de la publication : Patrick Doutreligne. Directeur de la rédaction : Jean-Pierre Gilles.

Rédacteur en chef : Yves Colin. Secrétaire de rédaction : Mighelina Santonastaso.

Conseillère éditoriale et journaliste : Anne-Marie Cattelain Le Dû. Journaliste : Delphine Picard. Maquette : Thierry Laurent.

Impression : Orient express, 6 rue Bezout 75014 - Paris. Routage : Presto.

Ce numéro comporte le supplément "l'essentiel des actions et des comptes 2012-2013 de la Fondation Abbé Pierre" ainsi qu'un encart sur une partie de la diffusion.





Guide pratique

Un guide pratique pour s'en sortir dans la galère du logement auquel 10 jeunes ont contribué, sera distribué pendant cette tournée. Les jeunes confrontés aux problèmes de logement y trouveront toutes les informations nécessaires à leurs démarches, des adresses, des références. Cet ouvrage de 60 pages sera aussi téléchargeable gratuitement (www.fondation-abbe-pierre.fr) et à disposition dans tous les points d'ancrage territoriaux des partenaires de la Fondation en relation avec les 15-35 ans : UNHAJ (réseau Habitat Jeunes), UNCLAJ (réseau CLLAJ), JOC (réseau FUAJ) et Auberges de Jeunesse, CRIJ de Bretagne, notamment.

La tournée

Garorock, Marmande, du 27 au 29 juin.
Eurockéennes, Belfort, du 4 au 7 juillet.
Francofolies, La Rochelle, du 10 au 14 juillet.
Les Vieilles Charrues, Carhaix, du 17 au 20 juillet.
Jazz in Marciac, Marciac, du 28 au 29 juillet.
Interceltique, Lorient, du 1^{er} au 4 août.
No Logo festival, Les Forges-de-Fraisans, du 13 au 15 août.
Rock en Seine, Saint-Cloud, du 22 au 24 août.
Fête de l'Humanité, La Courneuve, du 13 au 15 septembre.
Concert à La Cigale le 18 octobre.



© Seb / Condifroy

■ Nolwenn Leroy, marraine de la Fondation, le 5 juin à l'hôtel Rochester lors du lancement de l'opération "Abbé Road".

Fidèle à l'ouvrage écrit en 2006 par l'abbé Pierre, « N'oublions pas les jeunes », la Fondation lance une vaste opération "Abbé Road" pour aller à la rencontre des 15-35 ans, premières victimes du mal-logement en France.

« Qui que tu sois, rejoins le Chemin de pierre »

Forte de son expérience dans les grands festivals de l'été ces cinq dernières années, la Fondation part en tournée à bord d'un bus aménagé pour l'occasion. Il sillonne la France faisant escale dans les grandes manifestations musicales. Avec la complicité d'artistes de renom, dont Nolwenn Leroy, la Fondation a, au préalable, enregistré deux versions d'un single "Le Chemin de pierre", l'une pop et l'autre rap. Ces chansons racontent la galère d'un petit groupe de musiciens partant sur les routes, confrontés aux nuits sans toit, aux chambres minables, aux hôtels meublés sordides à l'instar de bien des jeunes se lançant dans la vie aujourd'hui. Les morceaux sont téléchargeables gratuitement sur le site de la Fonda-

tion (www.fondation-abbe-pierre.fr) et en libre écoute sur différents sites de streaming. Un clip visible également sur le site de la Fondation accompagne cette œuvre musicale en images fortes, celles d'une révolte positive en faveur des personnes sans-abri. Enfin, cette tournée se terminera par un concert donné à La Cigale, à Paris, le 18 octobre, le lendemain de la Journée mondiale du Refus de la misère avec les artistes ayant participé à ce projet. Le but de cette opération d'envergure est de créer un relais intergénérationnel, afin que les plus jeunes fassent leur combat de l'abbé Pierre en faveur des plus souffrants. ■

PS : De nombreux partenaires institutionnels et privés s'associent à cette opération, voir article en page 18.



© David Serrano-Rubio.com

■ MATHILDE TIANO, UNE VÉRITABLE DÉCOUVERTE

Au cours de son cursus étudiant, Mathilde Tiano effectue un stage à l'Espace Solidarité Habitat de la Fondation, à Paris. *« C'est là que j'ai découvert qui était l'abbé Pierre et les structures propres à la Fondation. J'ignorais la diversité de son combat en faveur des plus pauvres. À la fin de mon stage, j'ai eu envie de m'engager en tant que bénévole aux côtés de ceux qui poursuivent son œuvre. L'opération "Abbé Road" démarrant, j'ai été intégrée à un groupe pour imaginer un guide pratique destiné aux jeunes qui ne connaissent pas leurs droits en matière de logement. Mes parents m'hébergent, je mesure ma chance. Sinon, je ne sais pas du tout où je pourrais me loger »,* explique-t-elle.

Mathilde participe au comité de rédaction, collecte des informations, adresses, références, textes. *« Je ne savais pas qu'il existait tout un réseau d'aides. Et j'approfondis les actions de sensibilisation de la Fondation auprès des particuliers et des politiques. J'en discute avec mes copains, je les invite à regarder les clips tournés pour "Abbé Road". Le langage musical leur parle. Maintenant l'Abbé, ils l'apprécient alors qu'avant ils avaient tendance à me trouver barbante quand j'expliquais ce que je faisais. »* ■



© DR

■ Inauguration hautement symbolique

En avril dernier, à l'occasion de son dixième anniversaire, l'association SNL du Val-de-Marne a inauguré huit logements très sociaux à Saint-Maur-des-Fossés. Dans cette ville coquette de la banlieue parisienne, les logements sociaux ne représentent que 7% du parc locatif, par manque de volonté successive des élus. Trois bâtiments à l'abandon depuis 15 ans abritent désormais huit appartements mis aux normes BBC (basse consommation) pour réduire les charges énergétiques. L'un a été aménagé pour accueillir des handicapés. La Fondation a participé au financement de cet ensemble dans le cadre de son programme "Toits d'abord". ■



© DR

■ À FOND, LA FORME!

400 personnes fragilisées, venues des Boutiques Solidarité et des Pensions de famille, ont participé à la 12^e "Rencontre nationale de Sport solidaire" à Toulon. Organisé et soutenu par l'association "les Amis de Jéricho" qui gère une Boutique Solidarité labellisée par la Fondation dès 1993, cet événement se déroule sur un stade gracieusement prêté par la communauté d'agglomération. Ce moment est très attendu par les personnes accueillies qui s'entraînent pendant des mois avec des animateurs, pour s'inscrire aux épreuves de football, de pétanque et de tennis de table. *« C'est la deuxième fois que je viens, confie Jean-Paul, à la rue depuis 10 ans. Pour moi, c'est un bol d'air,*



© DR

l'occasion de voir la mer, des copains, de faire des connaissances, de vivre presque comme tout le monde. Cela m'aide à tenir le reste du temps. » Un événement essentiel pour favoriser l'échange entre des individus éloignés géographiquement et rompre leur isolement. ■

Pension de famille de Woippy: du sur-mesure.

Depuis son extension, en juin dernier, la Pension de famille de Woippy, en Moselle, accueille 20 personnes au lieu de 12. 4 logements ont été érigés dans le jardin de la Maison des Quatre-saisons et 2 autres en ville. Le but est d'offrir davantage d'autonomie aux résidents, de leur permettre d'accueillir enfants et petits-enfants avec lesquels ils ont renoué, une fois logés décentement: *« Nous voulons adapter les lieux à leurs besoins, leur offrir du sur-mesure en fonction de leurs situations. »*



Lutter contre la discrimination

L'an dernier, l'Espace Solidarité Habitat de la Fondation a adressé 72 saisines pour discrimination en matière de logement aux services du Défenseur des Droits. Ses équipes et les associations partenaires font un travail de repérage, de sensibilisation et de vigilance, tant au moment des refus d'attribution par les bailleurs pour des motifs souvent infondés, que lors des procédures d'expulsion.

Refus d'attribution

Madame B., locataire avec ses deux fils, d'un studio dégradé a été reconnue, en 2011, prioritaire au titre du Dalo. Elle a, dans ce cadre, reçu une proposition de logement mais le bailleur a refusé sa candidature au motif de "ressources insuffisantes", alors que le taux d'effort de 32%, était tout à fait acceptable. Un refus pouvant être jugé discriminatoire au regard de la Convention européenne des Droits de l'Homme. L'Espace Solidarité Habitat de la Fondation l'a aidée, grâce au soutien de son avocat, à se pourvoir devant les tribunaux pour obtenir gain de cause.

■ VALORISER LES JEUNES DES QUARTIERS

Après les incidents graves qui ont secoué le quartier de la Croix-Petit à Cergy-Pontoise, il y a quelques années, l'association "Agir pour réussir" a multiplié les actions afin de mobiliser les jeunes et leur famille. S'appuyant sur un réseau de 15 bénévoles, 162 adhérents et de nombreux sympathisants, l'association a monté des ateliers de rédaction de CV, de



© DR

recherche d'emploi, de langues, de démarches citoyennes pour expliquer l'intérêt de voter et de participer à la vie de la commune. Puis, pour valoriser les créations artistiques des habitants et leurs qualités sportives, elle a initié le Festival "Art May Citoyenne" dont la 6^e édition vient de se dérouler. Un événement très dense avec ani-

mations, expositions, repas et fête de quartier auquel s'associent dorénavant tous les quartiers de Cergy-Pontoise. Pour coordonner ces différentes actions, l'association a obtenu une subvention auprès de la Fondation.

■ Stop à la dégradation des copropriétés

En coordination avec les habitants, les "Compagnons Bâisseurs" de Provence se sont attaqués à la réhabilitation de 7 copropriétés très dégradées de Marseille : les Rosiers, Maison-Blanche, Kalliste, Corot, Plombière, Bellevue et Consolat. Les occupants de ces ensembles sont en majorité des locataires et des propriétaires à très faibles revenus. Les diagnostics techniques posés, les travaux d'auto-réhabilitation accompagnés ont débuté. En parallèle à ces chantiers, les Compagnons favorisent l'échange de savoirs et de bonne volonté, animent des réunions sur les droits et devoirs des locataires et mènent des actions de médiation entre occupants et bailleurs afin que chacun assume ses obligations en matière d'entretien des lieux notamment. La Fondation participe à hauteur de 80 000 € à ce vaste chantier d'amélioration du cadre de vie de plus de 900 personnes.



© DR

■ DES ALLIANCES TRÈS POSITIVES

En 2013, La Mission Ile-de-France de la Fondation a soutenu dix associations à Paris et en banlieue assurant une trentaine de permanences d'accès au droit pour les mal-logés. Une initiative qui a permis d'augmenter le nombre de personnes reçues et conseillées, soit 5 844



© DR

ménages. Au-delà du financement, la Mission Ile-de-France fédère ce réseau, développe une base de données commune, et propose des formations adéquates. Si les pouvoirs publics subventionnent certaines de ces associations, aucune ligne budgétaire n'est, en revanche, dédiée à l'accès au droit. C'est un des buts que s'est assigné la Mission Ile-de-France, avec une vigilance particulière sur l'application de la loi Dalo et bientôt sur la loi Alur.



© DR

■ Enfin bien logé!

Il y a quelques mois, nous vous relations l'histoire de Dominique qui, depuis 1995, vivait dans une pièce couloir mansardée d'1,56 m² (photo ci-contre) pour laquelle il versait un loyer mensuel de 330 €. Avec l'aide de la Fondation, (contactée en septembre 2012 pour lui trouver un logement décent), Dominique introduit une requête devant le tribunal afin que sa propriétaire le reloge (comme la loi le prévoit, le local de moins de 9 m² étant interdit à la location aux fins d'habitation). En attendant le jugement, Dominique obtient un logement social de 42 m² d'un loyer de 390 € par mois, 60 de plus seulement que pour son placard initial. Enfin, le 24 mars dernier, le juge lui accorde 10 000 € au titre du préjudice de jouissance, 1000 € au titre du préjudice moral et 800 € au titre de l'indemnité couvrant les frais de réinstallation dans son nouveau logement. Après 20 ans de galère, Dominique bénéficie d'un appartement décent. L'Espace Solidarité Habitat de la Fondation suit toujours les dossiers de 39 ménages vivant à Paris dans moins de 9 m². ■

■ UNE MAISON EN TOUTE LIBERTÉ

Cofinancée par la Fondation et la Direction départementale de la cohésion sociale du Rhône, l'association "Le Mas de Lyon" vient d'ouvrir à Saint-Genis-Laval, La Maison, une grande bâtisse de village de 500 m² avec un jardin de 1 800 m². 11 chambres réparties



© DR

autour des espaces communs accueillent des personnes en grande précarité financière et sociale : sans-domicile, exilés, malades, en situation administrative complexe, etc. "Le Mas" met à leur disposition des appartements individuels. Ils peuvent y recevoir des visiteurs, aller et venir à leur guise. Une maîtresse de maison et une assistante sociale assurent l'accompagnement des personnes. Le souhait est que les occupants de La Maison trouvent leurs marques et que, fort de cet environnement, ils puissent améliorer leur situation personnelle tout en s'intégrant au village. ■

■ Un toit, un avenir

© DR



Tel est le nom du programme développé par "Planète Urgence" en Haïti, après le séisme de mars 2010. Une dénomination qui résume bien le principe de cette association qui agit en post-urgence, en étroite relation avec des partenaires locaux et des organismes internationaux et avec la Fondation. Pendant trois ans, "Planète Urgence" a construit et reconstruit, avec l'aide des intéressés, 310 maisons dans le district de la Montagne.

Puis, pour juguler l'exode rural, l'association a érigé 4 écoles, développé un programme d'enseignement par le numérique pour quelque 700 élèves, construit 2 centres de production artisanale et agricole, planté plus de 70 000 arbres. Toutes ces activités mises en œuvre par des organisations locales, formées et encadrées par l'équipe de "Planète Urgence", ont directement bénéficié à 19 000 personnes. ■

Paris

À l'initiative de la Fondation et de Jean-Pierre Bel, Président du Sénat, une centaine de personnes en grande précarité venues des Boutiques Solidarité et Pensions de famille a été reçue au Sénat. Des sénateurs ont échangé sur le quotidien de leurs invités, sur leurs difficultés et leurs attentes. Puis, les élus du Palais du Luxembourg ont partagé un déjeuner et expliqué leur rôle et leur mission.

Je t'aide, tu me loges...

Grâce à son projet "Génération PART'AGES", le BIJ 66 (Bureau Information Jeunesse de Perpignan), offre aux étudiants et aux jeunes en formation dans les Pyrénées-Orientales la possibilité de loger chez des seniors, en échange de menus services et de frais d'hébergement très réduits. Les aînés apprécient cette présence et les jeunes leur sollicitude.

www.bijperpignan66.fr

Copropriétés

CABINET DE KINESITHERAPIE

DUBOS

KINESITH

Education
Kinesithérapie
Drainage

04.07.75.00.00

LCR 1-

GAB
ABBE
DE
B...

LASTEP

État des lieux

670 000 copropriétés en France, soit

6,6 millions de logements :

77% de propriétaires occupants (*Anah, 2009*)

Parmi les locataires, le parc en copropriété accueille

17% de ménages modestes et très modestes et

17% de ménages sous le seuil de pauvreté.

(*Rapport Bruze, in Rapport 2014 sur l'État du Mal-logement, Fondation Abbé Pierre*)

dégradées : sortir du piège

■ *Il y a la France des propriétaires, mais il y a aussi la France des copropriétaires. Elle représente 6,6 millions de logements aujourd'hui. Un million d'entre eux sont en mauvais état et 100 000 sont très dégradés. Pour leurs habitants, l'accession à la propriété – rêvée ou contrainte – se transforme en lente dérive. Et les quelques solutions qui existent pour éviter le naufrage, sont méconnues.*

■ **M**adame M. monte et descend encore les étages au pas de charge. À 70 ans, il faut rester tonique, surtout qu'il n'y a pas d'ascenseur. « *Le jour où je ne pourrai plus, il faudra que je parte. Rester locataire à Paris, ma retraite ne me le permettait pas. Alors, j'ai suivi ma fille à Bobigny et j'ai trouvé ce deux-pièces au 4^e étage que j'ai pu acheter.* » Sans ascenseur... « *il n'y en aura jamais, c'est un luxe ; il y a déjà trop de charges impayées.* »

Responsable bénévole du syndic, elle est bien placée pour le savoir. « *Entre tous les locataires dont certains vivent à 10 dans un deux-pièces ; les*

propriétaires qui sont absents et ceux qui ne payent pas, c'est infernal! » L'inquiétude augmente chaque année : « *J'ai acheté il y a 16 ans, j'ai vu l'immeuble se dégrader d'abord doucement, puis plus rapidement.* »

La grille et le code à l'entrée? Hors d'état depuis des mois : « *On ne répare plus, ça tient une semaine.* » La loge du gardien? « *On l'a fermée, deux ans avant que la copropriété ne soit placée sous administration judiciaire.* »

La résidence construite en 1960 est de taille moyenne, 2 bâtiments de quatre étages et 160 appartements. « *Il y a 10 ans, la majorité des propriétaires était retraitée. Puis, on a vu arriver beaucoup de*



locataires étrangers et depuis 5 ans, on peut carrément parler de marchands de sommeil. Dans un studio, une famille avec 4 enfants paye 800 euros par mois! »

■ Madame M., 70 ans, s'investit dans la gestion de la copropriété.



■ Depuis 10 ans la dégradation de certaines copropriétés s'accélère. Intérieur et extérieur offrent un aspect dégradé au grand dam des habitants, souvent en situation précaire.

Ballet mensuel des grosses voitures noires pour récupérer les loyers, boîtes aux lettres aux noms multiples et temporaires, squats dans les caves, dégâts des eaux persistants... autant de dommages que les "anciens" de l'immeuble subissent et énumèrent amèrement. Au délabrement de leur bien, s'est ajouté un sentiment d'impuissance et d'abandon.

Chiffres...

53 % des copropriétés sont antérieures à 1949.

69 % des copropriétés comportent moins de 10 logements.

82 % des logements collectifs en copropriétés se situent dans des villes de plus de 100 000 habitants.

Poudrières

Mettre des serrures aux caves, essayer de sensibiliser les locataires, relancer les propriétaires "invisibles"... beaucoup de temps et d'argent ont été investis par les propriétaires occupants minoritaires. Voir la copropriété basculer dans le mal-logement et se retrouver endettée jusqu'au cou, comme au Chêne-Pointu (cf: *Et les autres* N° 81) à quelques kilomètres de là, il n'en était pas question! Dans leur malheur, Madame M. et les autres ont eu de la



chance. D'abord, un syndic a repris in extremis la gestion de la copropriété il y a 3 ans, puis la résidence a fait partie de l'Opération programmée d'amélioration de l'habitat (Opah) de la Ville prévue jusqu'en 2017. Grâce à ce dispositif, la toiture défectueuse a été refaite. Prochaines étapes, le ravalement, l'isolation, la tuyauterie... 63 % du montant des travaux est pris en charge. Pour Mme M., il faudra cependant déboursier 9 000 euros en 3 ans. Une sacrée somme pour des proprié-

taires modestes, qui laisse à penser que la copropriété reste bel et bien en sursis. Le temps est un élément majeur dans la compréhension du mal qui ronge les copropriétés depuis environ 10 ans. Les délais d'attente insupportables pour accéder au parc locatif social et la pénurie de logements accessibles contraignent des milliers de familles à l'achat dans des quartiers populaires où de grands ensembles vieillissants et énergivores n'ont pas été entretenus. Ajoutons à cela la cupidité des marchands de



© Seb ! Godefroy



© Seb ! Godefroy

... et pourcentages

Le taux d'effort des ménages en copropriété est supérieur de 2 points à celui des autres ménages. Les dépenses représentent 19,4% en moyenne de leur revenu total.

(Rapport Braye Prévenir et guérir les difficultés des copropriétés, janv 2012)

sommeil qui trouvent auprès des personnes dans cette situation une manne providentielle.

En moins de 2 ans, l'État a demandé 2 rapports sur les copropriétés dégradées et la loi Alur prend en compte certaines de leurs recommandations... Mais les décrets d'application ne sont pas parus et, pour les associations impliquées sur le

■ **Dans ces univers insalubres, la santé physique et le moral des adultes et des enfants se détériorent de façon dramatique.**

terrain, l'État ne va pas assez loin en termes de moyens juridiques et financiers.

Redonner un souffle

À une toute autre échelle, des interventions de proximité permettent cependant de sauver les propriétaires occupants du naufrage. L'association "Relais habitat syndic de redressement" soutenue par la Fondation Abbé Pierre agit depuis 3 ans sur 6 petites copropriétés très dégradées en Seine-

Saint-Denis. « *Notre objectif est de retrouver le potentiel humain et financier auprès des habitants pour redresser les copropriétés abandonnées. On est en face de personnes en grande souffrance avec très peu de moyens et aucune trésorerie! Le redressement que l'on essaye de mettre en place n'est pas possible sans accompagnement social* », rappelle l'association.

Obligés de rester là ou attachés à leur logement, les copropriétaires qui n'ont bénéficié ni d'une Opah ni d'un plan de sauvegarde



© Seb ! Godefroy





Ce que fait l'État

La loi du 14 novembre 1996 définit le "plan de sauvegarde", cadre privilégié d'une intervention publique lourde sur les copropriétés les plus en difficulté.

Créées en 1994, les Opérations programmées d'amélioration de l'habitat-copropriétés (OPAH) constituent l'outil principal de l'intervention publique sur ces propriétés privées.

■ Autres problèmes pour les propriétaires : la perte de valeur de leur bien et la difficulté de le vendre.

■ Comme en témoignent les plus vieux occupants, cet immeuble datant de 1890, situé à La Plaine-Saint-Denis, était encore très agréable à vivre dans les années 60.

ont définitivement perdu le sens du bien commun. « On négocie pendant des semaines pour que chacun s'implique aussi modestement soit-il, afin que des aides publiques soient ensuite débloquées. On arrive, avec le temps, à un changement de comportement. » C'est cet effet de levier qui est fondamental. Ainsi, une telle action positive commence à porter ses fruits à La Plaine-Saint-Denis, dans cet immeuble de 1890 squatté pendant cinq ans, où cohabitent 6 nationalités.

Grandeur et décadence

Serge vit là depuis 77 ans : « Je suis né au rez-de-chaussée, j'ai déménagé au 3^e en 1950. Mes grands-parents ont vécu ici aussi. Aujourd'hui, les gens passent et ne restent que 2-3 mois ! Avant, il y avait des tapis dans l'escalier, un code et un gardien. On se connaissait tous. Un de mes plus beaux



© Seb ! Godefroy

© DR

souvenirs ? Le ravalement de la cour, l'année dernière... Enfin, il ne pleut plus dans ma cuisine ! Du coup, dans l'immeuble, il y en a qui ont

repeint la cage d'escalier... ça bouge un peu, c'est mieux. De toute façon, je ne partirai pas. » Autre acteur "de la dernière chance" auprès



© Seb ! Godefroy



des copropriétés très dégradées, la coopérative d'Hlm "Coprocoop" qui travaille sous convention avec les communes. « Il s'agit pour nous de resolvabiliser la copropriété en rachetant 5 à 10 % des appartements aux propriétaires qui ne peuvent vraiment pas assumer les charges. Ce rachat permet de résorber 70 à 75 % de la dette. On relogé les occupants dans des logements très sociaux et on s'assure que le bien sera revendu à un acquéreur solvable », précise Pierre Roussel, directeur du développement.

Halte à l'abandon

Il faut entre 1 et 3 ans pour réaliser une telle opération et selon Pierre Roussel : « Les communes veulent éviter les démolitions et maintenir le statut de propriété privée sur leur territoire. Nous intervenons aussi de plus en plus pour prévenir l'arrivée des marchands de sommeil. » Éviter l'abandon des personnes et l'émergence de zones de non-droit, telle est l'urgence. ■



© Seb ! Godefroy

Témoignages



« Les villes veulent plus de moyens pour lutter contre le mal-logement »

Pascal Beaudet, maire d'Aubervilliers (PC) et Hervé Chevreau, maire d'Épinay-sur-Seine (Divers Droite), nouveaux élus en mars 2014, l'affirment.

Quelles priorités pour le logement dans votre ville ?

H.C. Il n'y a rien de pire qu'une ville qui ne se développe pas. Il faut donc produire du logement... Notre objectif, ce sont 150 à 180 logements produits par an. Il faut diversifier l'offre pour libérer le logement social.

P.B. Notre priorité est double : répondre à la demande sociale pour laquelle il y a trop peu d'offres et qui subit des délais trop longs. Il faut aussi lutter contre l'habitat indigne. Les logements exigus et surpeuplés loués à prix d'or par des marchands de sommeil sont inacceptables.

Qu'en est-il des copropriétés dégradées ?

H.C. Le problème est qu'il est bien plus facile de devenir propriétaire que locataire. Avec un prêt, vous êtes propriétaire en 3 mois. Pour être locataire dans le parc social, il faut 3 ans minimum. À Epinay, il y a une paupérisation certaine de la population qui favorise les marchands de sommeil. Dans les copropriétés les plus dégradées, nous allons à la rencontre des habitants pour connaître leurs situations sociales et financières. Certains propriétaires incapables de payer un euro de charge doivent retourner dans le logement social. Il y a un vrai travail à mener avec les bailleurs.

P.B. Lorsque j'étais maire en 2003, il y avait peu de copropriétés. Aujourd'hui, elles sont nombreuses et les faits sont là : trop de personnes achètent sans prendre en compte dans leur budget les charges de la copropriété. Il faut agir tout de suite pour que la situation ne s'aggrave pas... Locataire ou propriétaire, l'occupant est le premier à vivre les choses et à pouvoir les dire ! Il faut être davantage à l'écoute des habitants, quel que soit leur statut.

L'État doit-il mieux vous soutenir ?

H.C. Ce qui manque cruellement, c'est un outil juridique pour les collectivités locales, autre que le droit de préemption. Il n'y a aucun contrôle des logements qui sont loués. Pour les voitures, on fait bien un contrôle technique, à la charge du propriétaire. Et pour les logements, pourquoi ne pas faire quelque chose de similaire ?

P.B. Aubervilliers lutte contre la crise du logement en construisant sur son territoire. Des milliers de logements sont prévus dans les 6 ans qui viennent, notamment des logements pour les jeunes avec le projet du grand campus Condorcet. Mais qui va construire les équipements publics ? Nous ne pouvons pas tout financer. Franchement, il faut plus d'aides et surtout plus d'investissements. ■



Un travail = un toit, c'est fini!

Aujourd'hui, comme le prouve une étude de l'Insee, 24 % des sans-logis occupent un emploi. Mais, depuis quelques années il ne suffit plus de travailler pour avoir un toit. Une situation qui s'aggrave avec la crise et la pénurie d'hébergements sociaux.

Chaque matin à huit heures, Bernard, la petite quarantaine, débarque à vélo à l'accueil de jour de la Boutique Solidarité de Metz. Après avoir pris une douche, il enfle ses vêtements propres puis avale très rapidement un petit-déjeuner. En selle pour ne pas arriver en retard à son poste. Bernard est, dit-il, « *brigadier scolaire* », employé par la mairie pour aider les élèves à traverser la rue devant leur école. À midi, il ne déjeune pas, faute de moyens. Et le soir, il dîne tantôt au Resto du cœur, tantôt au Secours catholique, tantôt grâce à la Fondation ou à Emmaüs. Son activité, complétée par le RSA, lui assure l'essentiel mais pas un toit. Un contrat précaire, personne pour se porter caution, aucun ami, aucune famille pour l'accueillir... alors Bernard dort dans sa vieille voiture dont il ne peut plus payer l'assurance. L'hiver, un amoncellement de couvertures et quelques litres d'essence lui permettent de se chauffer. Sa journée terminée, il tourne en rond, s'ennuie et avoue « *que quelquefois au lieu de dîner, il sombre dans l'alcool pour oublier, s'assommer, ne plus penser.* » Sa seule activité, en dehors de son job : entretenir son linge, car il tient

à être toujours impeccable. Bernard fait partie des 24 % de sans-domicile recensés par l'Insee qui occupent un emploi et tentent de s'y accrocher. Ce qui, sans un logement stable et décent, relève de la gageure. L'étude de l'Insee montre bien que le taux d'emploi varie fortement en fonction du type d'hébergement. Ainsi, 31 % des sans-domicile qui travaillent sont hébergés provisoirement par une association, 25 % dorment dans un centre où ils peuvent aussi rester pendant la journée. Mais ce pourcentage tombe à 13 % pour les personnes vivant dans la rue, comme Bernard, ou trouvant refuge le soir seulement dans un centre d'hébergement. Après des nuits inconfortables, il faut un sacré courage, une vraie fierté et l'envie de s'en sortir chevillée au corps pour assurer son poste et donner le change à son entourage. Car, comme l'explique Bernard : « *La société porte un regard négatif sur les sans-domicile-fixe. Si les autres savaient le nombre de démarches que j'ai entreprises, en vain, pour me loger et le nombre de fois où j'ai, sans résultat, composé le 115. Et la honte que je ressens de vivre comme ça à mon âge...* »



Reçu fiscal

Depuis cette année, je verse chaque mois 40 € à la Fondation. Je crois que je peux les déduire de mes impôts à condition d'avoir un reçu fiscal. Comment l'obtenir? Je vous remercie.

■ **Françoise LG., Saint-Brieuc** ■

Les statuts de la Fondation permettent à ses donateurs imposables de bénéficier de réductions fiscales. Le reçu fiscal doit être conservé en cas de contrôle mais il n'est plus nécessaire de le joindre à sa déclaration d'impôts. Pour obtenir le justificatif de dons, vous avez le choix: soit de recevoir un reçu après chaque don, soit de le demander en fin d'année pour l'ensemble de vos dons. Vous pouvez le faire soit via le site internet www.fondation-abbepierre.fr, dans le formulaire de contact sur la page d'accueil, soit par courrier au Service donateurs 3, rue de Romainville 75019 Paris.

Un timbre abbé Pierre

Je crois que l'on peut trouver un timbre à l'effigie de l'abbé Pierre pour affranchir son courrier ou le collectionner. Où dois-je m'adresser?

■ **Brigitte B., Montpellier** ■

Effectivement, en hommage à l'abbé Pierre, en 2009, la Fondation a édité une pochette de 4 timbres à son effigie avec deux citations et une photo de l'Abbé. Son prix est de 5 €. Les timbres permettent d'affranchir des lettres jusqu'à 20 g au tarif normal. Vous pouvez vous procurer cette pochette en adressant un chèque et une enveloppe affranchie à votre adresse auprès du Service donateurs, Fondation Abbé Pierre : 3, rue de Romainville, 75019 Paris.

Donner des titres restaurant toute l'année

En janvier, je vous ai adressé mes tickets restaurant non utilisés en 2013. Êtes-vous intéressés par ceux de 2014?

■ **Agnès V., Saint-Émillion** ■

Parce qu'elle est reconnue d'utilité publique et qu'elle fournit une aide alimentaire aux personnes en grande difficulté dans ses Boutiques Solidarité ou lors des maraudes hivernales, la Fondation Abbé Pierre est habilitée à recevoir des dons sous forme de titres restaurant. Depuis quatre ans, plus de 600 entreprises et comités d'entreprise ont participé à cette opération solidaire que la Fondation Abbé Pierre renouvelle chaque année. Ainsi, plus de 160 000 € ont été collectés. Les titres restaurant 2014 sont les bienvenus et vous pouvez nous les offrir tout au long de l'année. Pour donner, il suffit d'écrire "Fondation Abbé Pierre" sur chaque titre que vous nous destinez et les envoyer dans une enveloppe non affranchie à: Fondation Abbé Pierre / Libre réponse 18115 / 75919 Paris Cedex 19.

La Fondation tient à présenter ses sincères excuses aux donateurs qui ont reçu leurs justificatifs très tardivement cette année. En effet, pour une raison indépendante de notre volonté, quelques uns des reçus fiscaux n'ont pu être envoyés à temps pour la période de déclaration des impôts. Bien qu'il ne soit plus nécessaire de les joindre à sa déclaration, ils peuvent être réclamés en cas de contrôle. Encore une fois, mille excuses pour l'attente et les complications causées à certains d'entre vous.



Aidez-nous! Abonnez-vous

Oui, je décide de m'abonner

au journal trimestriel de la Fondation Abbé Pierre : **«et les autres?»**
4 € pour 4 numéros par an.

Pour connaître ses actions, ses enjeux et ses résultats.

Mme Mlle M.

Nom :

Prénom :

Adresse :

Ville : Code postal :

e-mail :

Règlement : chèque bancaire chèque postal libellé à l'ordre de la Fondation Abbé Pierre.

Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de suppression et de rectification aux données personnelles vous concernant en vous adressant à notre fondation. Par notre intermédiaire, vous pouvez être amené à recevoir des propositions d'autres sociétés ou organismes. Si vous ne le souhaitez pas, il vous suffit de nous écrire en nous indiquant vos nom, prénom, adresse (et si possible les références du message que vous avez reçu).



Moins de constructions

Selon les statistiques du ministère du Logement, la construction de logements neufs a reculé de 11,4% au cours du 1er trimestre. Les chantiers de logements individuels baissent de 12,8%, les collectifs diminuent de 15%. D'avril 2013 à mars 2014, l'autorisation de construction de 400 500 logements a été accordée, soit une baisse de 20,3% par rapport aux mois précédents (-8,8% pour les logements en résidence, -13,3% pour les logements collectifs, -28,7% pour les logements individuels).

EDF : facture rétroactive à suivre

Le Conseil d'État a annulé récemment les tarifs réglementés d'EDF pour les particuliers entre août 2012 et août 2013, jugeant insuffisante la hausse de 2% décidée il y a deux ans par le Gouvernement. Ségolène Royal, ministre de l'Écologie a annoncé qu'elle allait « trouver une solution de bon sens pour qu'il n'y ait pas d'augmentation d'ici août. » Mais en août, personne n'échappera à une augmentation de 5%, avec ou sans facture rétroactive. À suivre ?

Paris : réforme pour l'attribution des logements sociaux

À Paris, 148 000 demandes de logements sociaux sont en instance pour 12 000 environ attribués chaque année. 4 000 le sont par la préfecture, 4 000 par Action logement (organismes collecteurs du 1% logement), 2 000 par la mairie centrale de Paris et 2 000 par les mairies d'arrondissement. Le Maire, Anne Hidalgo, a souhaité que les 2 000 logements relevant de la compétence de ses services soient attribués – comme à Rennes – par un système de “scoring”. Les demandes seront hiérarchisées en fonction d'une cotation par points, accordés selon des critères économiques et sociaux préétablis. Ce mode de cotation informatisé, en vigueur depuis 1998 à Rennes, accélère le premier tri des dossiers et garantit l'objectivité des choix. Elle offre également davantage de transparence aux demandeurs.



AIDES AU LOGEMENT, LE GEL

Parmi les mesures d'économie annoncées par le Premier ministre, le 16 avril dernier, figure le gel des aides au logement jusqu'en octobre 2015. Cette décision prise sans aucune concertation avec les organismes sociaux, sanctionne lourdement les six millions de ménages du parc social déjà éprouvés par la crise.

60% disposent de ressources faibles (inférieures ou proches du Smic). Les aides au logement constituent donc pour ces locataires un soutien indispensable et efficace. Les organismes Hlm et toutes les associations œuvrant aux côtés des locataires et des personnes en difficulté s'élèvent contre cette mesure injuste.



DES CRITÈRES DISCRIMINATOIRES INTERDITS PAR LA LOI

De nombreuses enquêtes ont prouvé que l'attribution de logements sociaux obéit, bien souvent, à des critères que la loi réprovoque. Pourtant, peu de demandeurs victimes de discrimination en font état et se pourvoient devant les autorités compétentes. Rappelons que 20 critères sont aujourd'hui clairement prohibés : le lieu de résidence, l'âge, l'apparence physique, les caractéristiques génétiques, l'appartenance ou non à une ethnie, l'appartenance ou non à une nation, l'appartenance ou non à une race, l'appartenance ou non à une religion déterminée, la situation de famille, le sexe, l'identité sexuelle, l'orientation sexuelle, l'état de santé, la grossesse, le handicap, le patronyme, les activités syndicales, les opinions politiques, les mœurs, et l'origine. Renseignements par téléphone à **Service Public** au **39 39**, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 19 h.



Interview

«J'entends mobiliser tous les acteurs, c'est la clé de la réussite»

Interview de Sylvia Pinel, ministre du Logement et de l'Égalité des territoires, depuis le 2 avril 2014.

Vous dites avoir deux priorités : la construction et le pouvoir d'achat.

Comment les relancer ?

Nous devons accélérer la construction en simplifiant les règles de construction et d'urbanisme et en renforçant la mobilisation du foncier public pour faire émerger les projets et augmenter l'offre de logement social accessible à tous, y compris aux personnes très modestes.

Il faut aussi créer une nouvelle offre de logements intermédiaires dans les zones très tendues, afin de favoriser l'accès à la propriété et développer l'innovation dans la filière du bâtiment.

Pour cela, j'entends mobiliser l'ensemble des acteurs, c'est la clé de la réussite.

Quels seront les premiers décrets d'application de la loi Alur ?

Certaines mesures sont aujourd'hui applicables : l'obligation pour les marchands de liste d'avoir un mandat exclusif sur le bien proposé, la prolongation de la trêve hivernale, l'impossibilité pour un marchand de sommeil condamné d'acheter un bien immobilier destiné à la location...



Sylvia Pinel

Les décrets concernant l'encadrement des loyers seront pris cet automne et le dispositif effectif fin 2014 pour ce qui concerne l'agglomération parisienne. Les autres agglomérations mettront ensuite en place l'encadrement des loyers dès la création de leurs observatoires. L'encadrement des honoraires de location sera appliqué dès cet été dans les zones

tendues. Les mesures de lutte contre l'habitat indigne et le renforcement des dispositifs de prévention des expulsions seront pris avant le début 2015.

Enfin, la réforme de l'attribution des logements sociaux fera l'objet de mesures dès cet été.

Le ministère du Logement est passé de la 4^e place à la 15^e place. Pourquoi ?

Ce qui importe sont les actions que nous menons en faveur du logement, bien plus que le rang protocolaire du Ministère. Le président de la République et le Premier ministre ont plusieurs fois rappelé que le logement était une priorité du Gouvernement. ■

Le logement une vraie priorité ?

Le fait est passé quasi inaperçu, mais il a son importance, et pas seulement protocolaire. Sous les deux gouvernements de Jean-Marc Ayrault, le ministère de l'Égalité des Territoires et du Logement de Cécile Duflot occupait le sixième rang dans l'ordre hiérarchique. Dans le gouvernement de Manuel Valls, ce ministère, devenu celui du Logement et de l'Égalité des Territoires, tenu par Sylvia Pinel, rétrograde à la 15^e place, juste avant le ministère des Outre-Mer, bon dernier. Autre point notable, la Politique de la ville qui relevait du ministère de Cécile Duflot est désormais placée sous l'autorité de Najat Vallaud-Belkacem, ministre des Droits des femmes, de la Ville, de la Jeunesse et des Sports. Un changement conséquent, car difficile de dissocier le dossier sensible du Logement de celui de la Politique de la ville. Plus que jamais, la vigilance s'impose afin de s'assurer que les promesses électorales ambitieuses en la matière seront tenues et les décrets d'application des textes des lois Duflot (votés précédemment) publiés, comme s'y est engagé le Premier ministre.



Immobilier solidaire

«Parce que certains ont la chance d'acheter la maison de leur rêve alors que d'autres rêvent tout simplement d'un toit», l'agence Robin des Toits, implantée à Strasbourg, propose à ses clients de choisir la Fondation comme bénéficiaire d'une partie des commissions de vente de logements. Pour leur dons, les acquéreurs reçoivent un reçu fiscal correspondant et bénéficient d'une réduction d'impôt. Depuis 2008, plus de 28 000 € ont été reversés à la Fondation.

Jouer pour aider

Le 6 juin dernier, sur TF1, au cours de l'émission Money Drop de Laurence Boccolini, Roselyne Bachelot et Arnaud Tsamère, Flora Coquerel et Laurent Mariotte, Issa Doumbia et Jean-Baptiste Shelmerdine, Anne Roumanoff et Jean-Marc Généreux ont réussi à déjouer les pièges de l'animatrice. Ils ont gagné 125 000 € reversés à la Fondation Abbé Pierre pour soutenir ses différents programmes.

DES PARTENAIRES S'ENGAGENT SUR "ABBÉ ROAD"

Plusieurs entreprises attachées aux valeurs de la Fondation apportent leur soutien à la tournée "Abbé Road" et lui donnent ainsi une plus grande visibilité. Agnès b., marraine de la Fondation, a créé les tenues des bénévoles de la tournée. JCDecaux offre 4 000 panneaux d'affichage dans les différentes régions de France situées sur le trajet du bus. La RATP offre une campagne d'affichage sur son réseau métro et RER, pendant la période précédant

les deux festivals d'Ile-de-France. M6 met à disposition la puissance de ses antennes pour mobiliser les publics les plus larges. Le site La chaîne du cœur.fr, vecteur de toutes les initiatives solidaires, relaie largement l'opération. Le CIC, partenaire de la Fondation depuis 2010, apporte un soutien financier à l'opération. Toutes mobilisées, 60 ans après l'Appel de l'abbé Pierre pour que son action se perpétue de génération en génération. ■



EDF: un stand de la Fondation pour informer



En avril, au cours de la semaine de la Solidarité d'EDF, la Fondation Abbé Pierre a disposé d'un stand pour rencontrer et informer les salariés de cette entreprise des actions menées conjointement. En effet, depuis plusieurs années, le Groupe EDF s'est engagé aux côtés de la Fondation pour lutter contre la précarité énergétique en contribuant activement à la rénovation de logements locatifs pour les rendre économes en charge. Cette maîtrise des dépenses est indispensable pour offrir aux personnes les conditions favorables d'une insertion durable dans leur habitation. Ainsi, en 2012 et 2013, 1 364 logements très sociaux ont été soit construits, soit réhabilités dans le cadre de son programme "Toits d'abord" en partenariat avec EDF. ■

UNE COLLECTE EN GUISE DE CADEAU DE DÉPART

Les collègues d'une salariée de l'hôpital Simone Weil d'Eaubonne, en région parisienne, ont voulu lui témoigner leur sympathie au moment de son départ à la retraite. Attachée aux valeurs de la Fondation, cette femme les a invités à verser leur contribution dans une urne aux couleurs de la Fondation qu'elle a elle-même confectionnée. Quelques jours plus tard, la généreuse instigatrice de cette quête est venue déposer au siège de la Fondation à Paris les 830 € collectés. Un très beau geste à souligner. ■



Legs et Donations

Une improbable rencontre

Antoine et Jacques avaient peu de chance de se croiser. Mais, au hasard d'un voyage, ils engagent la conversation. Jacques, rapidement mis en confiance, raconte sa dure vie. Surendetté, avec sa maman à charge, il enchaîne les petits boulots ingrats, épuisants physiquement, sans parvenir à se loger correctement. Antoine, célibataire sans enfant, retraité, dispose pour ses loisirs d'un petit studio au bord de la mer. Le sort de Jacques l'émeut. Il ne comprend pas qu'à notre époque un homme courageux, volontaire, ne puisse trouver un toit. Les deux hommes entretiennent une relation écrite. Un lien fort se noue. Antoine aide Jacques à régler ses dettes puis envisage de lui léguer son studio. Mais il sait que ce dernier ne sera pas en mesure d'acquitter les droits de succession. C'est alors qu'Antoine consulte la Fondation pour qu'elle l'éclaire. Celle-ci lui propose de devenir son légataire



© FAP

avec l'obligation de garder Jacques dans le studio, le temps que celui-ci le désirera. Une solution qu'Antoine accepte, heureux de savoir que son ami sera à l'abri et que la Fondation Abbé Pierre pourra ensuite y loger d'autres bénéficiaires ou le vendre pour financer ses programmes au profit des plus démunis. ■

DEMANDE D'INFORMATIONS LEGS, DONATIONS ET ASSURANCES-VIE

Coupon à compléter, à détacher et à envoyer sous enveloppe timbrée à :
Fondation Abbé Pierre — Jean-Marie Vieux — 3-5 rue de Romainville 75019 Paris.

OUI, je souhaite recevoir gratuitement et sans engagement de ma part, la brochure d'informations "Legs, donations et assurances-vie" de la Fondation Abbé Pierre.

Mme Mlle M. Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : [][][][][] Ville :

OUI, je souhaite m'entretenir avec Jean-Marie Vieux, chargé des Relations Legs à la Fondation Abbé Pierre.

Je souhaite être contacté(e) par téléphone au numéro suivant : [][][][][][][][][][][]

Pendant la journée, de préférence entre heures et heures.





Il était une fois...

L'abbé Pierre : « Faire de nouveaux choix de civilisation »

Après les élections municipales et européennes de 2014, ces extraits de Mémoire d'un croyant, écrit par l'abbé Pierre en 1997 résonnent étonnamment.

■ **N**ous sommes actuellement confrontés en France à une menace à laquelle nous devons être très sensibles : celle du racisme et de la xénophobie. Tout dans ma vie, dans ma foi, mais aussi dans mon tempérament m'éloigne de ce type d'attitude...

Il est impensable de vivre bien à l'abri chez nous, en ignorant la misère qui se propage à nos frontières, notamment en Europe de l'Est et en Afrique. Nous devons être solidaires avec ces peuples... Je comprends l'exaspération de certains Français qui vivent dans les cités ou la délinquance engendrée par le malheur, et qui

n'est donc pas seulement le fait des immigrés, rend la vie impossible. Mais la seule réponse à ce problème, c'est un effort de solidarité nationale et mondiale en faveur des plus démunis, tant en France qu'en dehors de nos frontières...

De par la mondialisation, nous sommes aujourd'hui contraints à faire de nouveaux choix de civilisation qui impliquent une redistribution des richesses à un niveau plus global...

« *Aujourd'hui, je dis surtout : la terre aux humains.* »

Aujourd'hui avec la montée pré-occupante de l'extrême droite et des racismes, j'ai le sentiment que nous sommes déjà en guerre. Certaines paroles, certains actes en tout cas ne sauraient être supportés, et nous devons tout faire pour les combattre.

Bien sûr, la France ne peut pas accueillir toute la misère du monde. Bien sûr, elle doit régler les questions relatives à l'immigration. Mais elle n'y parviendra qu'en traitant le problème au niveau européen et mondial... ■



© FAP